

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 98 (2000)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission paritaire romande d'apprentissage de dessinateur-géomètres

Rapport d'activité 1999

Pour 1999, les affaires courantes de la CRADG ont été liquidées lors de l'assemblée générale et de quatre réunions du bureau.

L'assemblée générale du 5 mars 1999 a vu les comptes 1998 de la commission acceptés avec un excédent des produits de Fr. 5000.– environ. Cet excédent des produits est du au fait que l'élaboration du nouveau cours touche à sa fin. Elle a pris connaissance du budget pour 1999 qui prévoit un excédent des produits d'environ Fr. 400.–. La limitation des indemnités et d'autres mesures d'économies permettent d'équilibrer les comptes.

Le GTEM (Groupe de travail pour l'élaboration du nouveau manuel de connaissances professionnelles à l'usage des dessinateurs-géomètres) a continué son travail tout au long de 1999. Il informe trimestriellement le bureau de la CRADG, organe de relecture, sur l'état d'avancement de ses travaux. Le rythme de travail de ce groupe a été réduit afin de rester dans les prévisions budgétaires de la commission.

Fin 1999, il reste encore deux chapitres à terminer et faire les dernières retouches à l'ensemble du cours. Que ce groupe et tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document soient ici remerciés et félicités pour le travail accompli à ce jour.

La commission d'examens CFC, présidée par M. Nicodet, a mis sur pied en juin 1999 les examens dont le bilan est très positif au point de vue de l'organisation. C'est la première fois cette année que les apprentis ayant suivis les cours au CPLN à Neuchâtel se présentaient aux examens. D'entente avec les écoles professionnelles et les services cantonaux de la formation professionnelle concernés, les examens pratiques, les corrections des épreuves théoriques et les notations ont été centralisés à Lausanne. Cette expérience a été jugée très positive par l'ensemble des experts. Sur l'ensemble des trois écoles, sept candidats sur 43 n'ont pas obtenu les moyennes requises. Les moyennes par école ne présentent pas de divergences significatives ce qui prouve la bonne coordination de la formation théorique dans les trois établissements. La CRADG remercie M. Nicodet et tous les experts pour leur excellent travail au sein de cette commission d'examens.

Au cours de cette année 1999 la CRADG a suivi avec grand intérêt le déroulement et l'orga-

nisation des cours dans les trois écoles professionnelles de Lausanne, Sion et Neuchâtel.

En fin d'année, la CRADG a organisé un entretien avec M. J.-A. Brunisholz de l'OFFT, pour l'organisation en 2000 d'un cours d'experts sur la base du nouveau règlement d'apprentissage.

Les autres objectifs principaux de la CRADG pour 2000 sont la finition du nouveau cours de connaissances professionnelles et la révision du «Guide méthodique» adapté au nouveau règlement. L'organisation des examens CFC, les contacts avec les écoles professionnelles et le bon déroulement de la formation de nos apprentis restent aussi des objectifs importants.

La CRADG remercie toutes les instances liées à la formation professionnelle pour leur collaboration et leur soutien dans l'accomplissement de sa tâche.

Le président, JD. Waelti

Lehrlingsaufgabe 2/2000

Gegeben: Viereck mit den Seiten

Donnée: Carré avec les côtes

Dati: un quadrato con i lati

$a = 47.518 \text{ m}$

$b = 29.967 \text{ m}$

$c = 43.278 \text{ m}$

$d = 61.911 \text{ m}$

und dem Winkel

$\gamma = 126.6399 \text{ gon}$

Frage: Liegen die vier Ecken auf einem Kreis?

Question: les quatre coins sont-ils situés sur un cercle?

Domanda: i quattro angoli sono su un cerchio?

S. Klingele

abschlussprüfung haben sieben diese nicht bestanden. Auffallend viele ungenügende Noten gab es im Fach «Berufskenntnisse». Hier werden Gespräche zwischen Lehrerschaft und Prüfungskommission stattfinden, um eine Verbesserung der Situation zu erreichen. Die Kurse verliefen ohne grössere Probleme. Leider verunfallte ein Lehrling kurz nach seinem 4. Blockkurs während der Arbeit tödlich.

Bei den Schulbesuchen konnte von den Lehrern und ihrer Arbeit durchwegs ein positives Bild gewonnen werden. Mit Engagement und guter Fachkompetenz werden die jungen Berufsleute ausgebildet. Den Lehrkräften gebührt an dieser Stelle wiederum herzlichen Dank für die guten Leistungen während der Kurse.

Durch die Zusammenlegung der Berufsbildung und Mittelschulbildung in das neu geschaffene Bildungsamt entstanden andere Lehrerkategorien unter Wegfall des Beamtenstatus. Neu gibt es noch drei Kategorien: Berufsschullehrpersonen, Berufsschullehrpersonen mit besonderen Aufgaben und Lehrbeauftragte. Schwierigkeiten entstehen für die Berufsschulen deshalb vor allem bei der Weiterbildung der Lehrkräfte und der Beschäftigung von Dozenten ohne pädagogisches Diplom. In der Fachkommission war die Stelle des Präsidenten neu zu besetzen. Dr. U. Müller hat diese Funktion seit zehn Jahren bestens ausgeübt. Seine Tätigkeit wird hiermit herzlich dankt. Die Nachfolge tritt Reto Jörimann, dipl. kult. Ing. ETH aus Wettingen an.

R. Jörimann, Präsident Fachkommission

VSVF-Zentralsekretariat:

Secrétariat central ASPM:

Segretaria centrale ASTC:

Schlichtungsstelle

Office de conciliation

Ufficio di conciliazione

Birkenweg 64

3123 Belp

Telefon 031 / 812 10 76

Telefax 031 / 812 10 77

Stellenvermittlung

Auskunft und Anmeldung:

Service de placement

pour tous renseignements:

Servizio di collocamento

per informazioni e annunci:

Alex Meyer

Rigiweg 3, 8604 Volketswil

Telefon 01 / 802 77 11 G

Telefax 01 / 945 00 57 P

